

LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE

DONNONS-LUI UN AVENIR !

CAP - Interrégionale - DISP RENNES

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,



Aujourd'hui, par votre vote, vous êtes appelés à renouveler les Collègues qui vous représenteront lors des instances paritaires que sont les nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Par ce vote, vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts et vous représenter.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique a rebattu les cartes et fait évoluer les instances, dont les compétences et les modes de fonctionnement ont changé.

FORCE OUVRIÈRE s'est donc adapté et a engagé une transformation à grande échelle pour être en adéquation avec ces nouvelles instances, afin de réunir nos forces dans l'intérêt collectif et ainsi de pouvoir défendre, au mieux, l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice.

Plus que jamais, face aux défis sociétaux que nous connaissons, comme la casse de la fonction publique ou du pouvoir d'achat, **FO Justice** a fait le choix d'unir ses forces avec l'ensemble des filières du ministère en créant un seul et même syndicat : **LE SYNDICAT NATIONAL FO JUSTICE !**

Au sein de l'Administration Pénitentiaire, Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation et Personnels Techniques ne font plus qu'un à **FORCE OUVRIÈRE**, et ce pour voir aboutir l'ensemble de nos revendications en imposant un rapport de force !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer, et votre volonté de porter au plus haut vos revendications en matière de : **SALAIRE, STATUT ET SÉCURITÉ !!!**

► Cela se traduit, par exemple :

► Pour les Personnels de Surveillance, par une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application, en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

► Pour les Personnels Administratifs, par une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, par une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

► Pour les Personnels d'Insertion et de Probation, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés, avec un ratio de 60 PPSMJ suivi par CPIP.

► Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires, par une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

Toutes ces revendications, non exhaustives, seront portées par **FO Justice** notamment lors des États Généraux de la Justice, auxquels l'ensemble des représentants **FO** prendra pleinement part.

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, qui connaissent la pénitentiaire d'aujourd'hui, qui ne seront jamais dans la gongestion et défendront toujours l'intérêt des Collègues !

L'Administration Pénitentiaire a une histoire, FO Justice compte bien lui inventer son avenir !

**Le Secrétaire Général FO Justice
Emmanuel BAUDIN**



Élections Professionnelles EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

REVENDEICATIONS - FO Justice



► CAPI - DISP RENNES

Cher(e)s Collègues,

Les élections professionnelles de décembre 2022 vont être décisives pour l'avenir de nos métiers au sein du ministère de la Justice.

FO Justice est candidate et vous propose d'être représentés par des femmes et des hommes, qui s'investissent quotidiennement dans leur travail.

FO Justice, c'est une équipe dynamique, une équipe de terrain, présente à vos côtés et à votre écoute.

C'est une équipe qui porte vos sollicitations devant l'administration pour faire avancer nos métiers. C'est une équipe sensible aux situations individuelles comme aux problèmes collectifs.

FO Justice, ce sont des personnels qui portent les valeurs d'un syndicat qui n'a jamais trahi nos professions comme en 2018.

L'Union Interrégionale FO Justice de RENNES a su vous prouver sa capacité à défendre vos intérêts, a su se démarquer ces dernières années par son investissement dans la défense de vos droits. Il nous tient à cœur d'améliorer vos conditions de travail et de faire barrage aux comportements qui entraînent des risques psycho-sociaux.

Force de propositions, présents au sein de toutes les instances et moteur de vos revendications, nous sommes là pour améliorer de manière significative le sécuritaire, l'indemnitaire et le statutaire.

Poursuivre avec **FO Justice** c'est s'assurer une continuité dans la revalorisation de nos professions.

Prenez la décision de voter pour un syndicat qui saura quotidiennement vous représenter efficacement et défendre sans concession vos intérêts, nos métiers !

Un syndicat qui luttera pour préserver vos acquis, un syndicat qui fera tout pour vous obtenir enfin, une véritable reconnaissance !

Véritable organe régional, la CAPI tient son importance notamment dans les déroulés de carrière individuelle des Personnels. Discipline, stagiairisation et titularisation sont autant de moments importants qui est impératif d'avoir les meilleurs représentants dans cette instance paritaire.

La transformation de la fonction publique de 2019, soutenue par certaines organisations syndicales, commence à avoir des conséquences concrètes sur le terrain. Depuis quelques mois, les directeurs interrégionaux ont la possibilité de sanctionner les agents de 1 à 3 jours d'exclusion temporaire de service. Jusque-là seule la DAP pouvait prononcer de telles sanctions. **FO Justice s'est toujours opposé à ces réformes.**

Si l'administration envisage de les prononcer, elle devra obligatoirement réunir la Commission Administrative Paritaire Interrégionale (CAPI). Vous l'aurez compris, plus que jamais, les choix que vous ferez en décembre 2022 concernant vos représentants pourront avoir un réel impact sur votre carrière.

En Décembre 2022, avec la réforme des instances de dialogue social, il est primordial pour vous d'élire des représentants combatifs, représentatifs de l'ensemble des agents et surtout capables de vous aider quand vous en aurez le plus besoin. Vous pouvez compter sur l'équipe FO Justice pour cela !

Le choix vous appartient, dès à présent, de vous rallier à une union forte et loyale, qui est celle de FO Justice.

Le Secrétaire Interrégional **FO Justice** de Rennes
Damien LUCE

CANDIDATS FO JUSTICE

CAP - INTERRÉGIONALE

DISP RENNES

MA Cherbourg	Damien LUCE, Surveillant / Brigadier
CP Nantes	William COZIC, Surveillant / Brigadier
CP Alençon-Condé-sur-Sarthe	Kévin GRIPON, Surveillant / Brigadier
CP Rennes-Vezin	Stéphane MASSON, Surveillant / Brigadier
CPF Rennes	Sophie HAUTBOIS, Surveillante / Brigadier
MA Caen	Gwénaél LEQUESNE, Surveillant / Brigadier
CD Argentan	Elise LEPOUTRE, Surveillante / Brigadier
CP Le Havre	Thomas BLOTHIAUX, Surveillant / Brigadier
MA Le Mans	Pascal LABEAU, Surveillant / Brigadier
CP Caen	Marie-Pierre MASCAREL, Surveillante / Brigadier
MA Rouen	Guillaume COLAS, Premier Surveillant
MA Coutances	Gianni GRANDIDIER, Surveillant / Brigadier

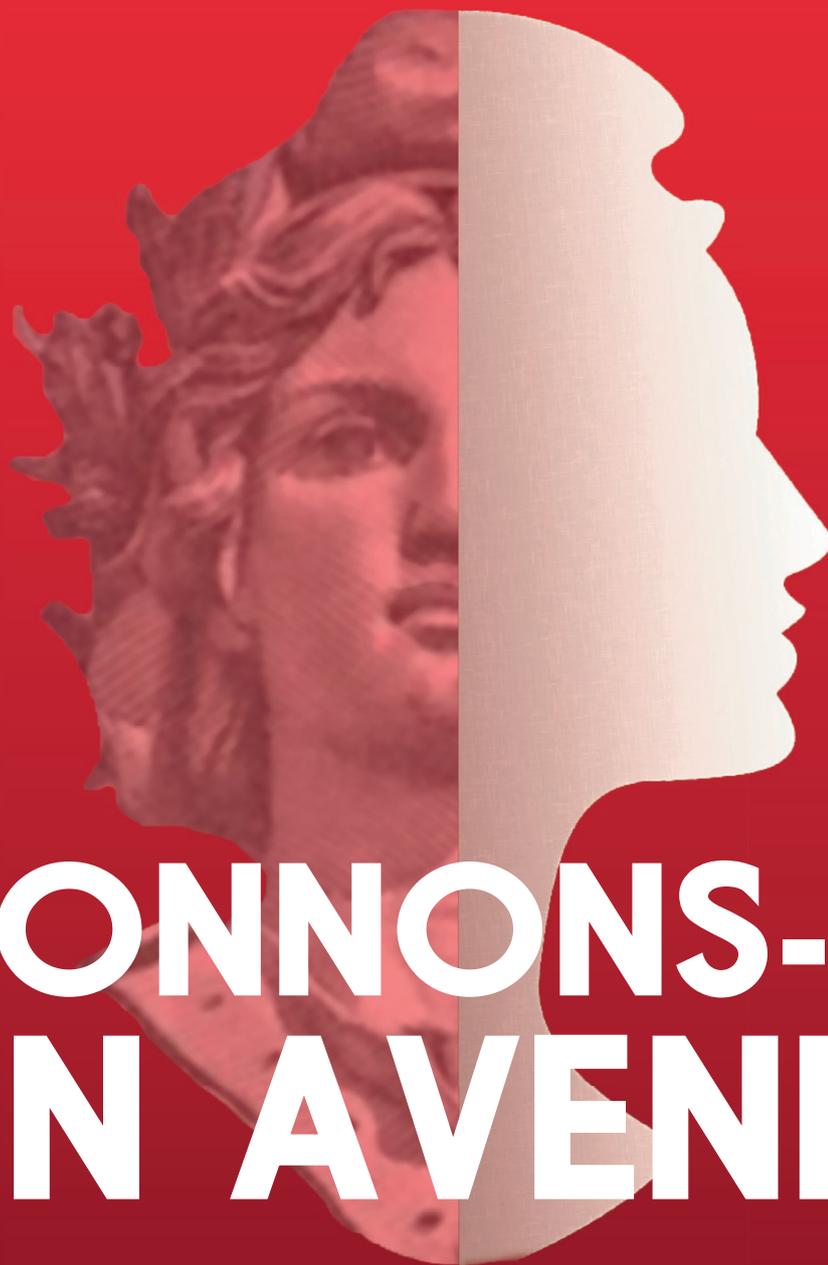
Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr



LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{er} AU 8
DÉCEMBRE
JE VOTE**



**ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**